

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-BERNARD du 4 NOVEMBRE 2016 à 19h30

Etaient présents : M. Bernard REY, Maire, M. Francis BLOCH, M. Pierre-Louis BALLET, Adjoints au Maire.

MMES Françoise EYRAUD, Pascale LABART, Marie LABROSSE, MM. Jean BARTHOMEUF, Florent PATIN, Peter WATSON, Conseillers municipaux.

Absents excusés : Katia PERRET (pouvoir donné à Bernard REY), Mme Sandrine TESTAS, Audrey BLANC-MONOT, Evelyne DOY, Gérard LEFEBVRE, Josette GUERRIER.

Secrétaire de séance : Pascale LABART

Convocation faite le : 28 octobre 2016

publiée le : 28 octobre 2016

Le procès-verbal du conseil municipal du 3 octobre 2016 est approuvé, à 9 voix POUR et 1 abstention.

I – CONVENTION SPA 2017

Le Conseil décide à l'unanimité de renouveler sa convention avec la SPA pour l'année 2017. La SPA assurera la capture, l'enlèvement et la prise en charge des animaux errants et/ou des animaux ayant mordu ou griffé, de maître inconnu ou défaillant, à mettre sous surveillance vétérinaire.

En contrepartie des services rendus, la commune s'engage à verser à la SPA de Lyon et du Sud-Est une indemnité fixée à 0,35 € par habitant (le montant était de 0.32 € par habitant en 2016)

II – AMENAGEMENT ANCIENNE MAIRIE

1/ Délibération concernant la convention de travaux avec HBVS
Approuvée à l'unanimité

2/ Délibération concernant l'acte de bail à construction
Approuvée à l'unanimité

III – PARTICIPATION CITOYENNE

Une réunion publique aura lieu le vendredi 25 novembre 2016 à 19h30 au Mille Club, avec la présence des gendarmes. Six référents de quartier devront être désignés.

IV – SMICTOM

Le conseil décide à l'unanimité, de conclure avec le SMICTOM la convention relative à la gestion des points d'apport volontaire.

V – COMMISSION DU PERSONNEL

La commission du personnel se réunira le 14 novembre, afin de mettre en place le nouveau régime d'indemnitaire des agents (à compter du 1^{er} janvier 2017) et analyser l'impact financier de l'application des réformes statutaires.

VI – PLU Intercommunal

Une délibération devra être prise avant le 27 mars 2017, pour décider du transfert ou non à la CCDSV de la compétence « document d'urbanisme ».

Avant l'élaboration du PLUI, un projet de territoire devra être établi. Des pistes de réflexion sont présentées.

Des inquiétudes sont soulevées par rapport au risque de perte de la maîtrise de l'urbanisation.

VII - QUESTIONS DIVERSES

⇒ Dossier classement catastrophe naturelle

La Préfecture de l'Ain a rejeté la demande de classement en état de catastrophe naturelle pour les dégâts causés par la sécheresse pour l'année 2015.

⇒ Cérémonie du 11 novembre

Rassemblement à 10h30 devant la mairie. Départ du défilé à 11h pour le cimetière. A l'issue du défilé un vin d'honneur sera offert par la municipalité à l'Espace Chabrier.

⇒ Marrons 08/12

Le vin chaud et les marrons seront offerts par la municipalité à la population le 8 décembre 2016, sous la halle de l'Espace Chabrier.

⇒ Vœux de la Municipalité : le 22/01/2017 à 11h au Mille Club

⇒ Panneaux d'affichage

Une réflexion est souhaitée pour recenser les besoins de la commune en panneaux d'affichage.

⇒ Halloween

La manifestation a remporté un grand succès : plus de 70 personnes étaient présentes pour déguster la soupe de potiron offerte par la municipalité. Les potirons ont été fournis par M. Sébastien BOYER, et la soupe a été réalisée gracieusement par le restaurant Chez Bibet.

⇒ Travaux :

- Toiture Eglise : les travaux ont commencé.
- Bourguignon : les travaux pour l'enrobé seront prochainement réalisés.

⇒ Spinosa'Animation : le 26 novembre 2016, Beaujolais Nouveau. Le Repas aura lieu au Mille Club. La dégustation du Beaujolais Nouveau sera offerte à l'Espace Chabrier.

⇒ Ecole :

Des travaux seront réalisés pour sécuriser les accès de l'école. Une demande de subvention a été faite auprès des services de l'Etat. Les travaux ne débuteront que lorsqu'un accord aura été obtenu sur la demande de subvention.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h45.

Prochain conseil municipal : Lundi 5 décembre 2016 à 19h30.